

Une stratégie adoptée aujourd'hui par la Commission européenne prévoit que les camions, les autobus et les autocars utiliseront moins de carburant et émettront moins de dioxyde de carbone (CO₂). Ces véhicules utilitaires lourds sont responsables de près d'un quart des émissions de CO₂ dues au transport routier dans l'UE. Si aucune mesure n'est prise, les émissions des véhicules utilitaires lourds entre 2030 et 2050 devraient rester proches des niveaux actuels, qui ne sont pas acceptables sur le plan de l'environnement.

Mme Connie Hedegaard, commissaire chargée de l'action pour le climat, a déclaré à ce propos: « Aujourd'hui, nous franchissons une étape supplémentaire pour réduire les émissions provenant du transport routier. Nous avons commencé par réglementer les voitures et les camionnettes, et les résultats sont là aujourd'hui: les émissions ont été réduites, la pollution atmosphérique dans les villes est en baisse, et les consommateurs peuvent désormais s'équiper de véhicules plus novateurs et plus économes en carburant. C'est la raison pour laquelle nous concentrons maintenant nos efforts sur les camions et les autobus. Cette stratégie présente de nouvelles mesures qui, avec le temps, permettront de réduire les émissions de CO₂ »

2 de ces véhicules, d'aider les opérateurs du secteur à économiser de l'argent et de rendre l'UE moins dépendante des importations de pétrole .»

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Action pour le climat la Commission présente une stratégie pour réduire les émissions de CO2 des camions des autobus et des autocars](#)